



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
ET DE L'ALIMENTATION**

DGER

OPINEA

**OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC
DE LA TRANSITION NUMERIQUE
DES ETABLISSEMENTS
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE**

Guide d'utilisation

Version 2

Juin 2020



1. Introduction	3
1.1. Objectifs du projet OPINEA	3
1.2. Démarche suivie.....	3
1.3. Calendrier	4
2. Fonctionnement général de l’outil OPINEA	5
2.1. Présentation générale du classeur « OPINEA.xlsx »	5
2.2. Domaines.....	7
2.3. Critères d’évaluation.....	8
2.4. Les valeurs choisies par le groupe de travail	8
2.5. Pondération.....	8
2.6. Paliers	9
2.7. Radar	9
3. Détail de la grille d’évaluation.....	10
3.1. Équipements	10
3.2. Infrastructures.....	11
3.3. Services.....	12
3.4. Organisation, gestion et suivi	14
3.5. Formation.....	15
3.6. Utilisations	17
3.7. Usages	18
4. En amont du pilotage de la transition numérique de l’établissement	20
4.1. Nombres de points sur une échelle de 1 à 10	20
4.2. Radar	20
4.3. Autodiagnostic partagé avant l’écriture et la mise en œuvre de la feuille de route de la transition numérique de l’établissement.....	20
4.4. Dialogue avec les partenaires.....	20
5. Assistance et contacts.....	21

OPINEA

1. Introduction

Dans le cadre du plan NumEA de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, en accord avec la Direction du Numérique Educatif, une adaptation d'OPINEE dénommée OPINEA a été réalisée afin de permettre aux équipes sur le terrain de valoriser la transition numérique des établissements agricoles.

Cette transition numérique des établissements constitue un puissant levier de modernisation et d'innovation.

L'enjeu est de proposer un outil d'autodiagnostic de la transition numérique avec des [critères](#) validés au niveau national afin de fournir aux directeurs d'établissement une vision partagée en équipe et de leur permettre d'identifier les leviers à activer en vue d'une évolution adaptée au contexte.

1.1. Objectifs du projet OPINEA

OPINEA est un outil national à destination des établissements de l'enseignement technique agricole permettant aux personnels de direction de partager avec les membres de la communauté éducative une vision de la transition numérique de l'établissement.

En effet, OPINEA, présenté dans ce document, permet :

- de faire, un « instantané » de la transition numérique en cours dans l'établissement avec l'état de chaque critère d'évaluation dans chaque [domaine](#) évalué,
- de connaître la marge d'amélioration sur chaque critère et de débiter la réflexion sur les objectifs à définir collectivement selon la méthode SMART (spécifique et simple, mesurable, ambitieux et atteignable, réaliste et temporel) (Cf. classeur NumEA-Etablissement)
- de déterminer les leviers à actionner pour faire évoluer les [paliers](#) dans chaque [domaine](#),
- de connaître les éléments nécessaires au dialogue avec chaque partenaire pour faire progresser l'établissement en matière de transition numérique.

En résumé, l'outil permet de déterminer la position actuelle de l'établissement, de débiter la réflexion sur les perspectives réalistes d'évolution qui seront mises en œuvre et suivies à l'aide du classeur NumEA-Etablissement.

OPINEA permet d'offrir au directeur d'établissement :

- une assistance à l'élaboration de NumEA-Etablissement un tableau de bord de la transition numérique de l'établissement,
- une assistance à l'écriture et au suivi de la feuille de route pluriannuelle de la transition numérique de l'établissement.

Enfin, OPINEA fournit un radar représentant les sept indicateurs agrégés sur chaque [domaine](#). Cet ensemble de sept [paliers](#) constitue les indicateurs quantitatifs.

1.2. Démarche suivie

Construire un outil national ne doit pas occulter les différents chantiers déjà menés dans les régions et au niveau national sur certains projets spécifiques. C'est pour cette raison que dans le cadre d'un groupe de travail NumEA, une collecte des outils existants a été réalisée, suivi d'une analyse et d'une synthèse avant de les adapter et de les expérimenter. Des adaptations de cet outil au contexte local sont envisageables.

OPINEA

La composition du groupe de travail :

- Chargé du numérique éducatif à la DGER
- Inspecteurs pédagogiques de l'enseignement agricole
- Chef du service régional de la formation et du développement
- Délégué régional aux technologies de l'information et de la Communication (DRTIC)
- Directeurs d'établissement
- Membres du groupe NumEA
- Membres du DNA
- Professeurs de technologies de l'informatique et du multimédia
- Techniciens formation recherche Informatique Bureautique et Audiovisuel
- Professeurs-documentalistes






Ce groupe de travail a pour missions en lien avec les délégués régionaux aux technologies de l'informatique et du multimédia :

- d'élaborer un classeur pour les établissements techniques agricoles,
- de vérifier les différents livrables du projet,
- de proposer un classeur téléchargeable sur le site ChloroFil <https://chlorofil.fr/numerique/plan-2018-2020/suivi>.

Il a été décidé de fournir, dès la rentrée de l'année scolaire 2019-2020, OPINEA Version 1 à destination des établissements de l'enseignement technique agricole. **La version 2 d'OPINEA est la version en vigueur à partir de juin 2020.**

Ce document détaille, pour cet outil, les objectifs, les grilles, le fonctionnement général et des conseils d'utilisation.

1.3. Calendrier

Mois	A partir de 2019																	
	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	
Préparation de l'outil OPINEA expérimental																		
Mise à disposition d'OPINEA aux établissements testeurs																		
Retour 10 mai-10 juin																		
Spécifications du classeur et du guide d'utilisation																		
Diffusion du classeur OPINEA V1 et du guide d'utilisation V1 via ChloroFil																		

OPINEA

2. Fonctionnement général de l'outil OPINEA

OPINEA se compose de deux éléments :

- le guide d'utilisation,
- le classeur « OPINEAv_.xlsx ».

Ce dernier constitue le cœur de l'outil, le guide d'utilisation regroupant tous les éléments pouvant être utiles à l'utilisation du classeur.

Cette partie détaille donc la structure du classeur et son mode d'emploi.

2.1. Présentation générale du classeur « OPINEAv_.xlsx »

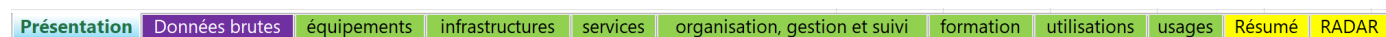
En préambule :

Il faut entendre par professeurs, également les formateurs et les moniteurs.

Il faut entendre par élèves, également les étudiants, les apprentis, les apprenants.

Le classeur « OPINEAv_.xlsx » est composé de onze onglets :

- Présentation qui comporte un lien vers le guide d'utilisation mis en ligne sur le site ChloroFil <https://chlorofil.fr/numerique/plan-2018-2020/suivi>
- Données brutes - *unique onglet où des données doivent être saisies. Tous les autres onglets sont automatiquement actualisés à partir des saisies faites dans ce deuxième onglet.*
- Équipements
- Infrastructures
- Services
- Organisation, gestion et suivi
- Formation
- Utilisations
- Usages
- Résumé
- RADAR



Comme indiqué ci-dessus, toutes les données nécessaires à l'autodiagnostic doivent être saisies dans l'onglet « Données brutes ».

Toutes les données doivent être saisies dans la dernière colonne du tableau. Excepté le nom de l'établissement et son UAI, il s'agit uniquement de données numériques ou bien du choix d'une proposition dans une liste déroulante.

La capture d'écran ci-après détaille tous les éléments, à connaître, de cet onglet.

	A	B	C	D	E
1	Informations de contexte (1)				
2	Nom de l'établissement				Etablissement (5)
3	Unité Administrative Immatriculée UAI de l'établissement :				0050094Z (5)
4	Nombre d'élèves :				400 (3)
5	Nombre de professeurs :				30 (3)
6	Nombre total de salles dédiées à l'enseignement et aux apprentissages :				40 (3)
7					
8	Équipements (2)				
9	Nombre de terminaux pour les élèves (ordinateur fixe) :				
10	Nombre de terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette, poste de classe mobile, smartphone) utilisé en pédagogie :				
11	Nombre de postes de travail en accès libre aux apprenants en dehors des cours (hors classe) :				
12	Nombre de terminaux (ordinateur fixe, ordinateur portable, tablette) de moins de cinq ans :				
13	Nombre de VPI/TNI/TBI (vidéoprojecteur interactif, tableau numérique interactif, tableau blanc interactif), écran interactif :				
14	Nombre de vidéoprojecteurs, d'écrans vidéo :				
15	Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) :				
16	Dotation des professeurs en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :				
17		Mallette MP3/MP4, baladodiffusion			Non
18		Appareil photo numérique, caméra, montage vidéo			Oui
19		Drone, simulateur, objets connectés			Oui
20		Fablabs, imprimante 3D			Non
21		Labo de langues			Oui
22		Dispositif de visioconférence			Oui
23	Équipements particuliers :	Visualisateur (caméra permettant de visualiser sur un écran une page de manuel scolaire ou une expérience par exemple)			Non (4)
24	Maintenance des équipements (maintien en condition opérationnelle) par la collectivité :				
25	L'établissement engage-t-il des moyens propres (budget, décharge, indemnité etc.) sur la maintenance quotidienne des équipements ?				
26					
27	Infrastructures				
28	Nombre de salles avec au moins un accès réseau :				
29	Débit d'accès à internet :				
30					
	Présentation Données brutes équipements infrastructures services organisation, gestion et suivi formation utilisations usages Résumé RADAR +				

Cet onglet comprend une catégorie « Informations de contexte » (1) et une catégorie (2) par domaine.

Chaque ligne présente une information et la valeur de l'information : cette valeur est soit numérique (3), soit un choix dans une liste déroulante (4). Seules les lignes 2 et 3 (« Nom de l'établissement » et de son « UAI ») appellent à une saisie (5).

Chaque tête de chapitre reprenant le nom d'un domaine est placée sur un fond dont la couleur indique l'état de complétion des données brutes correspondantes :

- Rouge : aucune donnée saisie pour ce domaine,
- Orange : saisie des données en cours,
- Vert : toutes les données du domaine ont été saisies.

Dans le cas où la donnée à saisir est à choisir dans une liste déroulante, une fois le curseur placé sur la cellule en question, une icône avec une flèche vers le bas apparaît :



Il suffit alors de cliquer sur cette flèche vers le bas pour faire apparaître la liste des choix de modalités disponibles et cliquer sur la modalité voulue pour la sélectionner. La liste disparaît alors pour laisser place à la modalité choisie dans la cellule prévue :

15	Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	
16	Dotation des enseignants en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	Aucune
17		Quelques élèves
18		Une classe
		Plusieurs classes
		Toutes les classes

OPINEA

Une fois toutes les données saisies, les neuf onglets suivants ayant été actualisés dynamiquement, il ne reste plus qu'à les parcourir pour bénéficier du récapitulatif par [domaine](#), du résumé général et du radar global de l'établissement.

Les établissements qui disposent d'un dossier d'exploitation à jour prennent appui sur celui-ci pour compléter les réponses. Cf. [portail DRTIC](#)

2.2. Domaines

Les [critères](#) déterminés pour estimer l'imprégnation du numérique dans l'établissement selon tous ses aspects ont été classés en sept domaines :

- Équipements,
- Infrastructures,
- Services,
- Organisation, gestion et suivi,
- Formation,
- Utilisations,
- Usages.

Une fois des données saisies dans l'onglet « Données brutes », les sept onglets correspondants sont mis à jour et se présentent tous sous la même forme

Équipements (1)		Points : 106 sur 151 possibles			
		Palier: 8 sur 10			
Critères d'évaluation (2)	Valeurs retenues	Nombre de points associés aux valeurs	Coefficient	Nombre de points du critère	Maximum possible
Nombre total de terminaux disponibles pour un usage pédagogique :	Strictement plus de 1,5 et moins de 2	4	2	8	10
Nombre de terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette, poste de classe mobile, smartphone) utilisé en pédagogie :	Moins de 10 (3)	5 (4)	4	20	20
Nombre de postes de travail en accès libre aux élèves en dehors des cours (hors classe) :	Strictement plus de 35 et moins de 60	3	4	12	20
Nombre de terminaux (ordinateur fixe, ordinateur portable, tablette) de moins de cinq ans :	Plus de 85 %	5	3	15	15
Nombre de VPI/TNI/TBI (vidéoprojecteur interactif, tableau numérique interactif, tableau blanc interactif), écran interactif :	Strictement plus de 20% et moins de 50%	2	3	6	15
Nombre de vidéoprojecteurs, d'écrans vidéo	Strictement plus de 50%	5	1	5	5
Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	Toutes les classes	5	2	10	10
Dotation des professeurs en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	Quelques professeurs	2	3	6	15
Équipements particuliers :	-	0	(5)	(6)	(7)
	Appareil photo numérique, caméra, montage vidéo	2			
	Drone, simulateur, objets connectés	3			
	-	0			
	Labo de langues	2			
	Dispositif de visioconférence	3			
Maintenance des équipements (maintien en condition opérationnelle) par la collectivité :	Oui, insuffisamment	2	4	8	20
L'établissement engage-t-il des moyens propres (budget, décharge, indemnité etc.) sur la maintenance quotidienne des équipements ?	Oui	3	2	6	6
Nombre total de points du domaine "équipements" :		(8) 106	sur 151 possibles		
Palier du domaine "équipements" :		(9) 8	sur 10		

Le domaine concerné par l'onglet est repris en haut de la page (1). Le tableau liste les [critères](#) d'évaluation (2) sur sa première colonne. La seconde colonne présente les valeurs retenues.

OPINEA

Les colonnes suivantes détaillent :

- La valeur pour le critère **(3)** reprenant celle choisie dans l'onglet « Données brutes » ou déterminée à l'aide d'une fonction,
- Le nombre de points attribués à ce résultat **(4)** compris entre 0 et 5,
- Le coefficient associé à ce critère **(5)**,
- Le nombre de points obtenus pour ce critère **(6)** qui est le produit du coefficient et du nombre total de points attribués pour le ou les résultat(s) choisi(s),
- Le nombre maximal de points qu'il est possible d'obtenir pour ce critère **(7)**. La cellule contenant le nombre de points obtenus pour ce critère dispose d'un « feu » montrant le niveau du critère par rapport au nombre maximal de points. Il peut être de 3 couleurs :
 - o Rouge si le nombre de points est strictement inférieur à 40% du maximum,
 - o Orange si le nombre de points est supérieur à 40% et strictement inférieur à 80% du maximum,
 - o Vert si le nombre de points est supérieur à 80% du maximum.

La somme des points obtenus pour le domaine **(8)** apparaît en bas et en haut de l'onglet associée au [palier](#) obtenu sur un total possible de 10 **(9)**.

2.3. Critères d'évaluation


Chaque critère présenté dans les onglets (« équipements » ; « infrastructures » ; « services » ; « organisation, gestion et suivi » ; « formation » ; « utilisations » et « usages »), se voit donc détaillé avec l'indication de la valeur (expliqué dans la [partie 3](#)) et le calcul des points obtenus.

Deux cas se présentent :

- L'indication de la valeur s'effectue automatiquement à l'aide d'une fonction à partir des données saisies dans l'onglet « Données brutes » et présente les points associés à cette valeur comme expliqué en [2.2](#) :

Proportion de salles d'enseignement couvertes par un réseau WIFI	Aucune salle	0	4		0	20
--	--------------	---	---	---	---	----

- L'indication de la valeur a déjà été choisie dans l'onglet « Données brutes », elle est alors reportée sur la ligne du critère et accompagnée du calcul des points obtenus comme expliqué en [2.2](#) :

Appel dématérialisé des apprenants au début de l'heure de cours :	Oui	5	3		15	15
---	-----	---	---	---	----	----

2.4. Les valeurs choisies par le groupe de travail

Selon les réponses indiquées dans l'onglet « Données brutes », les valeurs ont été déterminées par le groupe de travail et laissent la place à l'ambition tout en essayant de rester réalistes.

La liste des valeurs et de leurs [critères](#) sont détaillés dans la [partie 3](#) avec le nombre de points et le coefficient associé au critère.

2.5. Pondération

Tous les [critères](#) sont affectés d'un coefficient permettant de pondérer l'importance et l'impact de chacun d'eux dans le calcul du total de points du [domaine](#).

Chaque coefficient a été déterminé selon certains paramètres dont, entre autres, les éléments de la stratégie, les orientations du ministère en charge de l'agriculture, les leviers identifiés vers la transition numérique.

Une importance toute particulière a été apportée à l'équilibre entre les thèmes qui auraient pu être déclinés en plusieurs [critères](#) et les autres en tenant compte de la somme des coefficients associés.

OPINEA

2.6. Paliers

Chaque [domaine](#) se voit associé un palier sur une échelle de 1 à 10 et dépendant linéairement des points du [domaine](#). Le palier est 1 sur 10 si le nombre de total de points est strictement inférieur à un dixième du maximum du [domaine](#). Le palier est 2 sur 10 si le nombre total de points est supérieur au dixième et strictement inférieur à deux dixièmes du maximum du [domaine](#). Chaque palier jusqu'au dixième est déterminé avec la même méthode.

La somme des points et le palier correspondants sont présentés en haut et en bas de l'onglet :

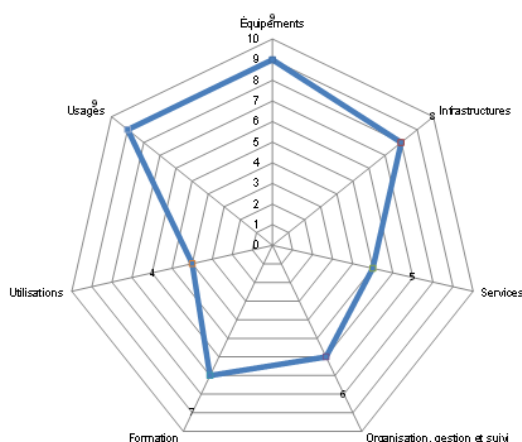
20	Nombre total de points du domaine "services" :	sur 154 possibles
21		
22	Nombre de points sur 10 du domaine "services" :	sur 10

Le récapitulatif des [paliers](#) sur une échelle de 1 à 10 pour chacun des sept [domaines](#) est disponible dans le dixième onglet « Résumé » :

Etablissement Etablissement - 0050094Z			
Résumé :			
Équipements :	Palier	9	sur 10
Infrastructures :	Palier	8	sur 10
Services :	Palier	5	sur 10
Organisation, gestion et suivi :	Palier	6	sur 10
Formation :	Palier	7	sur 10
Utilisations :	Palier	4	sur 10
Usages :	Palier	9	sur 10

2.7. Radar

Une représentation graphique de l'ensemble des [paliers](#) des sept [domaines](#) est disponible sous forme de radar dans l'onglet qui porte le même nom :



Ce radar servira à alimenter la réflexion concernant l'utilisation du classeur NumEA-Etablissement, outil de suivi de la transition numérique des établissements à l'aide de [critères](#) et de [domaines](#) déterminés au niveau national.

3. Détail de la grille d'évaluation

Cette partie détaille l'ensemble des [critères](#) de chaque [domaine](#), les résultats possibles, les points associés et le coefficient. Chaque critère peut être précisé par une note expliquant la formulation ou certains termes.

3.1. Équipements

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
Nombre total de terminaux disponibles pour un usage pédagogique :	Strictement plus de 3,6	1	2	Il faut compter ici tous les terminaux de l'établissement actuellement disponibles pour un usage pédagogique dans l'établissement, y compris les terminaux mobiles et les postes des classes mobiles
	Strictement plus de 2,7 et moins de 3,6	2		
	Strictement plus de 2 et moins de 2,7	3		
	Strictement plus de 1,5 et moins de 2	4		
	Moins de 1,5	5		
Nombre de terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette, poste de classe mobile, smartphone) utilisé en pédagogie :	Strictement plus de 100	1	4	Tous les terminaux mobiles disponibles pour un usage pédagogique dans l'établissement sont à inclure dans le décompte (ordinateur portable, tablette, poste de classe mobile, smartphone).
	Strictement plus de 50 et moins de 100	2		
	Strictement plus de 20 et moins de 50	3		
	Strictement plus de 10 et moins de 20	4		
	Moins de 10	5		
Nombre de postes de travail en accès libre aux élèves en dehors des cours (hors classe) :	Strictement plus de 100	1	4	Tous les postes prévus pour être en accès libre aux élèves en dehors des heures de cours sont à inclure dans le décompte.
	Strictement plus de 60 et moins de 100	2		
	Strictement plus de 35 et moins de 60	3		
	Strictement plus de 20 et moins de 35	4		
	Moins de 20	5		
Nombre de terminaux (ordinateur fixe, ordinateur portable, tablette) de moins de cinq ans :	Strictement moins de 35%	1	3	Un équipement fixe est généralement considéré comme vétuste quand il atteint les 5 ans. L'obsolescence des équipements mobiles (en particulier les tablettes) est considérée comme plus rapidement atteinte.
	Plus de 35% et strictement moins de 50%	2		
	Plus de 50% et strictement moins de 65%	3		
	Plus de 65% et strictement moins de 85%	4		
	Plus de 85%	5		
Nombre de VPI/TNI/TBI (vidéoprojecteur interactif, tableau numérique interactif, tableau blanc interactif), écran interactif :	Moins de 20%	0	3	Par ces dénominations sont désignés les vidéoprojecteurs interactifs, tableaux numériques interactifs ou tableaux blancs interactifs et les écrans interactifs.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	2		
	Strictement plus de 50%	5		
Nombre de vidéoprojecteurs, d'écrans vidéo :	Moins de 20%	0	1	Il ne faut pas inclure les VPI/TNI/TBI et les écrans interactifs déjà décomptés précédemment et inclus dans le calcul de cet indicateur.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	1		
	Strictement plus de 50%	5		

OPINEA

Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	Aucune	0	2	
	Quelques élèves	1		
	Une classe	2		
	Plusieurs classes	4		
	Toutes les classes	5		
Dotation des professeurs en terminaux mobiles (ordinateurs portables, tablettes) par la collectivité :	Aucune	0	3	
	Quelques professeurs	2		
	Tous les professeurs	5		
Équipements particuliers	Mallette MP3/MP4, baladodiffusion	2	1	Le nombre de points du critère est obtenu en additionnant les points de chaque valeur (choisie dans l'onglet « Données brutes » à l'aide d'un choix Oui/Non).
	Appareil photo numérique, caméra, montage vidéo	2		
	Drone, simulateur, objets connectés	3		
	Fablabs, imprimante 3D	2		
	Labo de langues	2		
	Dispositif de visioconférence	3		
	Visualisateur (caméra permettant de visualiser sur un écran une page de manuel scolaire ou une expérience par exemple)	1		
Maintenance des équipements (maintien en condition opérationnelle) par la collectivité :	Non	0	4	Sont inclus ici toutes les opérations de maintenance des équipements de l'établissement pour son fonctionnement quotidien prises en charge par la collectivité.
	Oui, insuffisamment	2		
	Oui	5		
L'établissement engage-t-il des moyens propres (budget, décharge, indemnité, etc.) sur la maintenance quotidienne des équipements ?	Non	0	2	Tous types de moyens propres engagés par l'établissement sont inclus dans le critère.
	Oui	3		

3.2. Infrastructures

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
Nombre de salles avec au moins un accès réseau :	Moins de 20%	0	4	L'accès réseau s'entend par la couverture de la salle par le réseau WiFi, la présence d'au moins une prise réseau fonctionnelle ou tout autre accès au réseau interne de l'établissement.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	1		
	Strictement plus de 50%	5		
Débit d'accès à internet :	Moins de 2 Mbit/s	0	4	

OPINEA

	Strictement plus de 2 et moins de 10 Mbit/s	3		Le débit d'accès à Internet à prendre en compte ici est le débit contractualisé avec le FAI.
	Strictement plus de 10 Mbit/s	5		
Débit du réseau interne :	Moins de 100 Mbit/s	0	4	Le débit du réseau interne doit prendre en compte tous les facteurs limitants de l'infrastructure interne de l'établissement.
	Strictement plus de 100 et moins de 1000 Mbit/s	3		
	Strictement plus de 1000 Mbit/s	5		
Évaluation de la qualité du débit internet par rapport aux besoins :	Insuffisante	0	4	Il s'agit d'identifier si le débit d'accès à Internet est un facteur limitant.
	Suffisante	5		
Évaluation de la qualité du débit du réseau interne par rapport aux besoins :	Non réalisée	0	4	L'audit du réseau interne est un moyen d'identifier les pistes d'amélioration du débit au niveau des terminaux.
	Insuffisante	1		
	Suffisante	5		
Réseau pédagogique :	Pare-feu	2	2	Dans l'onglet « Données brutes », le choix se fait pour chaque dispositif grâce à la liste Oui/Non.
	Anti-virus	2		
	Filtrage	3		
	Contrôle a posteriori des accès	3		
Proportion des espaces (hors salle de classe) couverts par WiFi avec un portail captif :	Aucun	0	2	Ce critère inclut les espaces couverts et toutes les salles qui ne sont pas des salles de classe (CDI, permanence, foyer, internat, etc.).
	Strictement moins d'un quart	1		
	Entre un quart et la moitié	3		
	Strictement plus de la moitié	5		
Nombre de salles d'enseignement couvertes par un réseau WiFi :	Aucune salle	0	4	
	Strictement moins de la moitié	3		
	Plus de la moitié	5		
Évaluation de la couverture du réseau WiFi par rapport aux besoins :	Insuffisante	0	2	La couverture du réseau WiFi de l'établissement est-elle suffisante par rapport aux besoins ?
	Suffisante	5		
Possibilité pour les utilisateurs de recharger les équipements mobiles :	Non	0	2	Les utilisateurs peuvent-ils recharger leurs équipements mobiles dès que cela s'avère nécessaire ?
	Oui, partiellement	3		
	Oui, suffisamment et en libre accès	5		

3.3. Services

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
ENT - Espace Numérique de Travail - ENE - Espace Numérique Educatif – RSC - Réseau Social Collaboratif :	Aucun	0	4	Les points attribués sont cumulables. La présence d'un ENT/ENE/RSC rapporte donc 2, 4 ou 6 points. Les 3 listes de modalités proposent un choix Oui/Non.
	Déploiement à tous les utilisateurs	1 si non 3 si oui		
	Déploiement de tous les services	1 si non 3 si oui		
Site web de communication de l'établissement conforme au Référentiel Général d'Accessibilité	Non	0	2	L'attribution des points dépend de la présence d'un ENT, ENE ou RSC et donc du critère précédent.
	Site web hébergé à l'extérieur (hors ENT) chez un hébergeur privé et	1 si ENT 2 sinon		

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
des Administrations RGAA et présence de l'établissement sur les principaux réseaux sociaux RSN :	présence sur au moins un RSN			Le site web de l'établissement respecte le Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations RGAA. L'architecture du site de l'établissement est ergonomique et permet de répondre rapidement aux besoins d'information des usagers. Il est régulièrement mis à jour. L'établissement est présent et actif sur les principaux réseaux sociaux numériques RSN (e-réputation).
	Site web hébergé dans l'établissement ou sur des serveurs institutionnels et présence sur les RSN	3 si ENT 5 sinon		
	Site web intégré à l'ENT et présence sur les RSN	5		
Notes, absences, emploi du temps :	Éditeur privé	3	2	L'achat d'une licence auprès d'un éditeur privé dont l'accès se fait via l'ENT/ENE/RSC ne correspond pas à des services « intégrés à l'ENT ».
	Intégrés à l'ENT	5		
Appel dématérialisé des élèves au début de l'heure de cours :	Non	0	3	Ce critère traite de l'appel fait « en ligne » ou sur le réseau interne ou par smartphone par les professeurs au début de chaque heure de cours.
	Oui, partiellement	3		
	Oui	5		
Messagerie interne (y compris SMS ou mail aux familles) :	Pas de messagerie interne	0	2	
	Intégrée dans le réseau pédagogique local ou via des outils dédiés	3 si ENT 5 sinon		
	Intégrée à l'ENT	5		
LSUN – Livret Scolaire Unique Numérique : LPC – Livret Personnel de Compétences :	Réservé à l'équipe pédagogique et de direction	1	3	
	Ouvert à la communauté éducative	5		
Service de réservation de ressources :	Non	0	1	
	Oui	5		
Abonnement à des services d'information et de documentation en ligne :	Non	0	3	
	Oui	5		
Folios (parcours) ou e-portfolio de type Mahara :	Non	0	3	Service Folios de l'ONISEP ou e-portfolio de type Mahara
	Oui	5		
Abonnement à des ressources numériques pédagogiques éditoriales :	Non	0	3	Manuels numériques, sites de ressources pédagogiques en ligne, etc.
	Entre 1 et 4	1		
	Entre 5 et 9	3		
	Plus de 10	5		
Proportion du budget de l'établissement alloué à l'acquisition de ressources numériques en pédagogie ou en formation :	Strictement moins de 10% du budget	0	4	Cette proportion porte sur le budget annuel alloué à l'acquisition de ressources numériques en pédagogie et en formation par rapport aux ressources sur d'autres
	Plus de 10% et strictement moins de 25% du budget	2		
	Plus de 25% et strictement moins de 50% du budget	3		

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
	Plus de 50% du budget	5		supports et non sur le nombre de ressources numériques.

3.4. Organisation, gestion et suivi

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
Feuille de route de la transition numérique formalisée et mise en œuvre :	Non	0	2	Présence d'une feuille de route de la transition numérique pluriannuelle et de son suivi ex. classeur NumEA-Etablissement.
	Oui	5		
Charte d'usage du système d'information actualisée régulièrement en fonction de l'évolution des services et de la législation :	Non	0	4	L'établissement s'est-il doté d'une charte d'usage du système d'information qui est actualisée en fonction de l'évolution des services et de la législation ? Si oui, par qui doit-elle être signée ?
	Oui, signée par une partie des usagers	2		
	Oui, signée par tous les usagers	5		
Commission numérique, commission TIM et commission CDI et/ou toute autre instance traitant des sujets numériques :	Non	0	4	
	Réunion annuelle	3		
	Plusieurs réunions par année scolaire	5		
Personnel(s) référent(s) pour les usages pédagogiques et éducatifs du numérique :	Non	0	3	
	Oui, il y a un référent identifié (compétences technico-pédagogiques)	3		
	Oui, il y a une équipe de référents en charge de ce sujet	5		
Utilisation d'indemnités (activités TIM, décharge horaire) pour favoriser les usages numériques :	Non	0	2	Rémunération du référent numérique ou d'autres actions favorisant les usages du numérique.
	Oui	5		
Démarche "zéro papier inutile" et "zéro mail inutile" :	Non	0	2	La démarche « zéro papier inutile » et « zéro mail inutile » consiste à remplacer autant que possible le papier par des procédures numériques et réduire le nombre de mails inutiles.
	En projet	1		
	Partiellement mise en place	3		
	Totalement mise en place	5		
Usage du numérique par l'équipe de direction et l'équipe administrative respectant la charte des temps :	Non	0	2	Les équipes de direction et administrative utilisent le numérique dans le respect de la charte des temps du ministère en charge de l'agriculture.
	Oui	5		
Équipements numériques personnels des professeurs acceptés sur le réseau filaire ou wifi de l'établissement :	Non	0	4	
	Oui	5		

OPINEA

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
Équipements numériques personnels des élèves (pour des usages pédagogiques) acceptés sur le réseau filaire ou wifi de l'établissement :	Non	0	1	
	Ordinateurs portables et tablettes	4		
	Ordinateurs portables, tablettes et smartphones	5		
Politique de sécurité des systèmes d'information PSSI définie et mise en œuvre :	Non	0	4	La politique de sécurité des systèmes d'information PSSI prend appui sur les documents de l'ANSSI et du ministère en charge de l'agriculture et fait régulièrement l'objet d'actions de formation.
	Oui	5		
Actions d'information et d'accompagnement à la transition numérique adaptées aux besoins des usagers :	Non	0	2	Autres opérateurs : par exemples DNA (dispositif national d'appui), IFEAP, UNREP, CANOPE etc.
	Avec les moyens de l'établissement (professeur TIM, professeur-documentaliste, personnel référent, etc.)	3		
	Par l'autorité académique	3		
	Par d'autres opérateurs	3		
Assistance aux usagers adaptée à leurs besoins :	Non	0	2	
	Avec les moyens de l'établissement (professeur TIM, professeur-documentaliste, personnel référent, etc.)	5		
	Par l'autorité académique	2		
	Par d'autres opérateurs	2		
Suivi statistique des taux d'utilisation des équipements et des services :	Non	0	2	Le suivi global permet une vue générale de l'utilisation alors que le suivi fin permet une précision de l'information beaucoup plus élevée.
	Oui, suivi global	3		
	Oui, suivi fin	5		
Mise en place et suivi des « Services en ligne » :	Non	0	4	
	Oui	5		
Échanges entre la direction et les inspecteurs sur les enjeux de la transition numérique :	Rares	0	3	
	Limités	3		
	Généralisés	5		

3.5. Formation

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
Formation au pilotage de la transition numérique et/ou aux aspects juridiques d'un ou de	Non	0	4	Canal Eduter La protection des données personnelles
	Oui, au pilotage de la transition numérique	3		
	Oui, aux aspects juridiques	3		

OPINEA

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
plusieurs membres de l'équipe de direction (au cours des trois dernières années) :	Oui, aux deux aspects	5		
Formation à la transition numérique d'un ou de plusieurs membres du personnel de vie scolaire (au cours des trois dernières années) :	Non	0	4	
	Oui	5		
Formation à la transition numérique d'un ou de plusieurs membres du personnel administratif et/ou technique (au cours des trois dernières années) :	Non	0	4	
	Oui	5		
Formation des professeurs aux usages pédagogiques du numérique sur site (au cours des trois dernières années) :	Non	0	3	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Animations ponctuelles autour des usages du numérique par un référent numérique (personne ressource) dans l'établissement (au cours des trois dernières années) :	Non	0	3	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Proportion de professeurs ayant suivi une formation (formation continue, Acoustice, M@gistère, MOOC...) aux usages pédagogiques du numérique (au cours des trois dernières années) :	Aucun ou presque	0	3	
	Entre un quart et la moitié	3		
	Strictement plus de la moitié	5		
Actions d'information et de sensibilisation aux usages responsables du numérique et à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) à destination des professeurs (au cours des trois dernières années) :	Non	0	2	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Proportion de professeurs mutualisant leurs pratiques du numérique et/ou collaborant via un ou des réseau(x) numérique(s) :	Aucun ou presque	0	3	
	Strictement moins de la moitié	3		
	Plus de la moitié	5		
Identification dans l'établissement d'une personne chargée de la veille sur le numérique éducatif,	Non	0	3	
	Oui	5		

OPINEA

Critères d'évaluation	Valeurs retenues	Points	Coefficient	Précisions
de son organisation et de sa diffusion ciblée :				
Formation organisée par l'établissement à destination des élèves et des responsables légaux sur les usages des services numériques proposés par l'établissement :	Non	0	3	Il s'agit de les former aux services mis à leur disposition pendant la durée de la scolarité ou de la formation voire au-delà (portfolio, réseau social des anciens élèves).
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Participation (au cours des trois dernières années) des élèves et des responsables légaux à la rédaction de la charte d'utilisation des services numériques en fonction de l'évolution des services proposés et de la législation ex. RGPD :	Non	0	3	Lors de l'évolution des services proposés et/ou de la législation, les élèves et les responsables légaux, sont associés (cybersécurité, données à caractère personnel, droit à l'image, respect de la vie privée, etc).
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		

3.6. Utilisations

Critères d'évaluation	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Taux de réservation des salles informatiques :	Inconnu	0	2	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Taux de réservation des classes mobiles :	Inconnu	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de professeurs utilisant régulièrement des VPI/TNI/TBI, écrans interactifs, écrans vidéo :	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de professeurs, remplissant le service de notes après chaque évaluation pour favoriser le suivi régulier des élèves :	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de professeurs, remplissant systématiquement le cahier de textes ou le cahier de liaison numérique chaque semaine :	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de responsables légaux consultant les services de vie scolaire et de suivi de la scolarité au moins une fois par semaine :	Inconnue	0	2	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		

OPINEA

Critères d'évaluation	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Proportion d'élèves se connectant chaque jour aux ressources pédagogiques de l'établissement :	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Fréquentation du site public de l'établissement et des comptes sur des réseaux sociaux numériques RSN de l'établissement :	Inexistante sur le site public et sur les comptes de l'établissement sur les RSN	0	2	
	Rarement visités	3		
	Régulièrement visités	5		
Équipements numériques utilisés régulièrement par des personnes extérieures à l'établissement (amphithéâtre, salle spécialisée, fablab...) :	Non	0	1	
	Oui	5		

3.7. Usages

Critères d'évaluation	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Proportion de professeurs développant des usages pédagogiques du numérique en classe avec les élèves :	Strictement moins de 25%	0	4	
	Plus de 25% et strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50% et strictement moins de 75%	3		
	Plus de 75%	5		
Proportion de manuels scolaires numériques dans l'établissement par rapport aux manuels papiers :	Strictement moins de 25%	0	3	
	Plus de 25% et strictement moins de 50%	2		
	Plus de 50% et strictement moins de 100%	4		
	100%	5		
Usages de services et ressources pédagogiques numériques institutionnels (portail documentaire de l'établissement, portail renadocagri.fr, EducagriNet, Eduthèque, BRNE, ETINCEL, Fondamentaux, etc.) :	Non	0	3	
	Oui, occasionnellement	3		
	Oui, régulièrement	5		
Usages d'une messagerie institutionnelle (nationale, d'établissement) pour les échanges professionnels :	Aucun ou rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages de la messagerie de l'ENT/l'ENE ou du RSC pour les échanges des professeurs avec les responsables légaux et les partenaires :	Aucun ou rares	0	3	Le coefficient passe à 0 si la réponse « Non » est saisie pour la question traitant de l'ENT, ENE ou RSC. Cet usage s'entend « sans exclusivité », les échanges
	Limités	3		
	Généralisés	5		

OPINEA

Critères d'évaluation	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
				pouvant aussi être réalisés à l'aide d'autres moyens.
Usages d'espaces en ligne de stockage ou de partage de documents pédagogiques :	Aucun ou rares	0	2	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages d'outils numériques pour des pratiques collaboratives entre professeurs :	Aucun ou rares	0	3	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages d'outils numériques pour des pratiques collaboratives des professeurs avec leurs élèves :	Aucun ou rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages des réseaux sociaux numériques RSN dans le cadre pédagogique connus et validés par le directeur :	Aucun ou rares	0	3	Validés au moins tacitement par le directeur.
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages connus et validés par le directeur de la création d'adresses mails, de sites, de blogs, de comptes sur les réseaux sociaux... pour des activités pédagogiques mises en œuvre par les professeurs avec les élèves :	Rares	0	3	Validés au moins tacitement par le directeur.
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Création de médias numériques (journal, radio, vidéo, exposition numérique) - connue et validée par le directeur :	Non	0	4	
	Oui	5		
Utilisation d'outils et de ressources numériques pour le développement de la pratique de l'oral (baladodiffusion, labo de langues, etc.) :	Aucun ou rares	0	4	LVE signifie « Langues vivantes étrangères ».
	Limités et exclusivement en LVE	1		
	Limités et pas seulement en LVE	2		
	Généralisés mais exclusivement en LVE	4		
	Généralisés et pas seulement en LVE	5		
Usages de services numériques de suivi de la maîtrise des compétences (ex : LPC, LSUN), du suivi des périodes de formation en entreprise, e-portfolio, etc. :	Non	0	4	
	Oui	5		
Usages du numérique à des fins de personnalisation des parcours et	Aucun ou rares	0	4	En fonction des besoins des personnes en situation de handicap, les dispositifs numériques d'accessibilité et
	Limités	3		
	Généralisés	5		

OPINEA

Critères d'évaluation	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
d'individualisation des enseignements :				de compensation sont mis en œuvre par les personnels de l'établissement.
Usages du numérique dans le cadre de la liaison entre les collèges et le lycée, le lycée et l'enseignement supérieur/le monde professionnel (folios - parcours-) :	Aucun ou rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		

4. En amont du pilotage de la transition numérique de l'établissement

OPINEA vise à assister le directeur d'établissement dans la mise en place du pilotage de la transition numérique en associant un groupe projet. Il permet de décliner les différents aspects en sept [domaines](#) et de préciser pour chacun de ces [domaines](#) une liste de [critères](#). Cette liste n'est pas exhaustive mais permet de leur fournir un certain nombre de pistes.

4.1. Nombres de points sur une échelle de 1 à 10

Chaque [domaine](#) est évalué à l'aide d'un [palier](#) pouvant varier de 1 à 10. Les [critères](#) d'évaluation du [domaine](#) sont [présentés](#) dans ce document avec les points associés et le coefficient correspondant. Connaître la « valeur » intrinsèque du [domaine](#) pour son établissement ou des sept [domaines](#) (cf. onglet « Résumé » de l'outil) est une information importante.

4.2. Radar

L'onglet « RADAR » donne une représentation graphique du « Résumé » précédemment traité.

Il permet ainsi de mettre en relation les sept [domaines](#) et d'initier une réflexion sur les leviers à actionner pour la transition numérique des établissements.

4.3. Autodiagnostic partagé avant l'écriture et la mise en œuvre de la feuille de route de la transition numérique de l'établissement

L'écriture de la feuille de route de la transition numérique de l'établissement nécessite un autodiagnostic partagé. OPINEA permet de le réaliser, mais il donne aussi les moyens d'identifier les pistes d'amélioration qui peuvent être fixées pour chaque [domaine](#).

4.4. Dialogue avec les partenaires

Comme pour l'onglet résumé, il est possible d'exporter dans un nouveau classeur chacun des onglets des sept [domaines](#). Ils peuvent donc être utilisés individuellement et sans lien avec les autres [domaines](#) pour appuyer un dialogue avec les partenaires concernés par les éléments évalués : autorité académique, collectivité territoriale, association, enseignants, responsables légaux, etc.

OPINEA

5. Assistance et contacts

Pour toute demande d'assistance sur l'outil OPINEA, vous pouvez vous adresser :

- à Véronique Wozniak, inspectrice pédagogique veronique.wozniak@agriculture.gouv.fr qui a élaboré le classeur OPINEA et son guide d'utilisation
- à Nathalie Hérault-Moignard, DGER chargée de l'innovation pédagogique et du numérique éducatif nathalie.herault-moignard@agriculture.gouv.fr
- aux Délégués Régionaux des Technologies de l'Information et de la Communication DRTIC.